



# POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET ENERGETIQUE

Depuis de nombreuses années, nous sommes engagés auprès de nos clients afin de répondre à des standards internationaux dignes de leur confiance ISO 9001, IATF 16949 et plus récemment ISO 14001 et 50 001. FONDERIE DE LA BRUCHE veut intégrer la protection de l'environnement dans l'ensemble de ses activités.

Elle s'engage à améliorer de manière continue la performance de son système de management environnemental selon les standards internationaux, en respectant les différentes exigences légales applicables et autres exigences relatives aux aspects environnementaux.

Elle met tout en œuvre pour préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le milieu dans lequel nous évoluons.

La présente politique s'applique à l'ensemble du personnel présent sur le site de FONDERIE DE LA BRUCHE, ainsi que les fournisseurs externes impactant les aspects environnementaux et les usages énergétiques significatifs.

Notre organisation base ses activités sur des axes stratégiques qui concourent à l'atteinte de nos objectifs en matière de :

## ❖ Gestion des Gaz à Effet de Serre

Nous avons conscience de l'impact des émissions de gaz à effet de serre sur le dérèglement climatique. Nous nous engageons à réduire notre empreinte carbone en optimisant notre consommation d'énergie liée à la production et à nos achats.

Nos objectifs sont :

- Avoir des données fiables et précises sur les émissions de gaz à effet de serre de 100% des fournisseurs de lingots d'aluminium à fin 2026.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 12% d'ici 2030.

## ❖ Gestion de l'énergie

En tant qu'acteur majeur dans le moulage sous pression des alliages d'aluminium et de zinc, nous nous engageons à préserver l'environnement en améliorant en continu la performance de notre système de management énergétique en appliquant le référentiel ISO 50 001.

Nos objectifs sont :

- Être certifiés ISO 50 001 d'ici la fin de l'année 2026.
- Réduire de 10% la consommation des gaz de combustion des fours d'ici 2027 tout en fiabilisant nos mesures de consommation.

## ❖ Gestion de l'eau

Dans le cadre de notre activité, nous voulons prévenir les pollutions et l'épuisement des ressources naturelles afin de préserver l'environnement. Nous nous engageons à mettre en œuvre une stratégie efficace de gestion de l'eau.

Nos objectifs sont :

- Réduire la consommation d'eau industrielle prélevée de 10% d'ici la fin de l'année 2025.
- Atteindre une augmentation de 20% du recyclage de l'eau industrielle entre 2023 et fin 2025.

## ❖ Gestion de la pollution de l'air

En tant qu'acteur responsable, nous sommes conscients des émissions de polluants atmosphériques que nos activités peuvent générer ainsi que leurs impacts sur la qualité de l'air et sur la santé publique. Nous nous engageons à réduire notre empreinte environnementale en adoptant des pratiques de production responsables et durables.

Nos objectifs sont :

- Effectuer une surveillance des émissions atmosphériques du site d'ici 2025.
- Mettre en place une centrale de traitement d'air dans l'atelier de fonderie n°1 d'ici 2027.

## ❖ Gestion des déchets

FONDERIE DE LA BRUCHE accorde une importance à la gestion des déchets, reconnaissant son rôle crucial dans la lutte contre la pollution.

Nos objectifs sont :

- Valoriser 100% des déchets cartons d'ici 2025.
- Réduire le risque de pollution et d'incendie lié au stockage de 3 bennes à déchets d'ici 2026.

## ❖ Gestion des matériaux et des ressources

Nous reconnaissons la nécessité de gérer de manière responsable les matériaux et ressources utilisés dans nos processus de fabrication. Conscients des risques environnementaux et sanitaires associés à ces substances, nous nous engageons à appliquer des pratiques de gestion, de contrôle et de prévention, tout en respectant les réglementations en vigueur.

Nos objectifs sont :

- Former 70% du personnel de production sur le stockage, la manipulation et le transport des produits dangereux d'ici 2027.
- Effectuer l'évaluation de conformité réglementaire de 100% des textes réglementaires applicables spécifiquement au site d'ici fin 2025.

Une équipe regroupant des membres de divers départements est responsable de la mise en œuvre de cette politique.

La direction s'engage à garantir la disponibilité de l'information et des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs et les cibles.

Notre pérennité ne peut être que le résultat d'un engagement permanent à tous les niveaux, mené par toutes les femmes et les hommes de l'entreprise, conscients de leurs responsabilités dans l'amélioration de notre empreinte environnementale et énergétique.

Cette politique est mise à la disposition de toutes les parties intéressées via le site intranet et internet de l'entreprise. Une révision à minima annuelle est effectuée pour contrôler la pertinence des objectifs ou en cas de changement majeur dans les opérations.

Date de révision et version	Motif des révisions
10/02/2023 - version 1	Création
06/12/2024 - version 2	Intégration objectifs et cibles

Pascal VUILLEMIN  
Président Directeur Général  
De la FONDERIE DE LA BRUCHE